

GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS



Chaque jour, des agents travaillent au ramassage de vos déchets. Mais, difficile de savoir qui est en charge de quoi ou quels sont les bons usages pour faciliter ce ramassage. On vous aide à y voir clair.

QUI FAIT QUOI ?

LE SERVICE GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

- L'enlèvement de vos déchets ménagers recyclables et non recyclables
- L'enlèvement d'encombrants sur rendez-vous
- La mise à disposition de bacs jaunes individuels
- La mise à disposition de conteneurs collectifs pour les ordures ménagères et les emballages recyclables.
- Le lavage et l'entretien des conteneurs collectifs
- La distribution de poules pour réduire vos déchets
- La gestion des déchets des professionnels avec la redevance spéciale

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DESTRUCTION DES ORDURES MÉNAGÈRES DU SECTEUR D'AUBENAS (SIDOMSA)

- La collecte du verre et du papier
- La gestion des déchetteries en accès gratuit pour tous les habitants de la CCBA
- La vente de composteur

VOTRE COMMUNE

- L'enlèvement des dépôts sauvages

BONS USAGES POUR UN BON RAMASSAGE

- 1** Les déchets ménagers non recyclables doivent être fermés en sac avant d'être déposés dans des conteneurs règlementaires.
- 2** Pour que les agents de collecte ne lèvent pas le conteneur à bout de bras, il convient que votre conteneur soit règlementaire pour pouvoir l'accrocher au camion.
- 3** Nettoyer régulièrement votre poubelle.
- 4** Les produits liquides, chimiques, coupants ou tranchants sont à déposer à la déchetterie.
- 5** Les gravats, déchets verts, cartons et encombrants doivent également être apportés en déchetterie.

VOUS VENEZ D'ARRIVER SUR LE TERRITOIRE ET VOUS NE SAVEZ COMMENT VOTRE COMMUNE EST COLLECTÉE ?
VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS SUR LA COLLECTE ?

PRENEZ CONTACT AVEC LE SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS AU 0 800 07 60 15.